

**CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 5 JUIN 2026

18H00

Procès-Verbal

L'an deux mille vingt-six, le 5 juin à 18h, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sur la convocation régulière du 26 mai 2026, sous la présidence de Monsieur Bernard DOREY, Maire.

Avant de procéder aux opérations de vote, Monsieur le Maire invite l'assemblée à observer une minute de silence en hommage à Monsieur François Rivière, Maire de Seissan et Président du Syndicat mixte de préfiguration du Parc naturel régional (PNR), récemment décédé. L'ensemble des membres du conseil municipal s'associe à cet hommage et observe une minute de recueillement.

2026-05-01- DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS

Conformément aux articles du Code Electoral, le Conseil Municipal a été amené à élire 7 délégués et 4 suppléants.

Deux listes de candidats ont été présentées :

- LISTE 1 : « Mirande Unie » avec 11 candidats (composée de 7 délégués et 4 suppléants)
- LISTE 2 : « L'avenir de Mirande avec Vous » avec 5 candidats

Après vote au scrutin de liste à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel, le résultat est le suivant :

INSCRITS	23
VOTANTS	23
NULS	0
EXPRIMES	23

LISTE 1 : « Mirande Unie » :	18 voix
LISTE 2 : « L'avenir de Mirande avec Vous » :	5 voix

Après répartition à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne, ont obtenu :

LISTE 1 : « Mirande Unie » :	6 titulaires et 3 suppléants
LISTE 2 : « L'avenir de Mirande avec Vous » :	1 titulaire et 1 suppléant

Ont donc été élus délégués du Conseil Municipal de la Ville de Mirande, Mesdames et Messieurs : M. Bernard DOREY, Mme MAYNAU-VERBANAZ Nina, M DARROUX Jean-François, Mme DUBOSQ Dominique, M PUGNETTI Christophe, Mme TROUETTE Corinne, Mme ADDA Fatma.

Ont donc été élus délégués suppléants du Conseil Municipal de la Ville de Mirande, Mesdames et Messieurs : M FORGUES Gérard, Mme PICCIN Colette, M. LOUBET René, M. LECHIGUERO André.

La séance est levée à 18h30.